

LE PETIT ESCOIRAIS N°11

3^{ème} TRIMESTRE 2023

MAIRIE ESCOIRE

1 place de la mairie – 24420 ESCOIRE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

8H-12H /13H30-17H

 05.53.06.00.24

mairie.escoire@neuf.fr

 MairieEscoire

 Mairie d'Escoire

www.escoire.fr



Joël LAGUIONIE, Maire

Sabine GOLFIER DELAGE, 1[°] Adjointe

Francis GERVEAUX, 2[°] Adjoint

Jean-Marie KOCHÉL, 3[°] Adjoint

Céline BARILLOT, conseillère

Sandrine PEYRONET, conseillère

Karine PAROISSE, conseillère

Cécile PHILOTE, conseillère

Pascal DEFILIPPI, conseiller

Patrick MAZEAU, conseiller

Bonjour,

Je m'appelle David, j'ai 23 ans et je suis votre employé communal.

Arrivé en 2021 sur la commune, j'ai travaillé auparavant dans une autre collectivité de l'agglomération.

Originaire de Ligueux, j'avais la volonté de rejoindre une commune rurale à taille humaine, Escoire était une évidence.

Je suis heureux d'œuvrer à l'entretien et l'embellissement de votre commune.

Merci à vous tous de votre accueil.

David



ECOLE

Classe de Mme MONTERO-VARGAS : 24 élèves

- 10 CP
- 14 GS

Classe de Mme FONGARNAND : 24 élèves

- 08 MS
- 16 PS

Le regroupement Antonne-Escoire a un total de 93 élèves

Durant l'été divers travaux ont été effectués



Remplacement de la moquette des bureaux par du linoleum



Suppression de la cheminée au-dessus de l'entrée de la cantine



Pour des raisons de sécurité, la dalle à l'entrée a été supprimée

La **société APAVE** est venue effectuer les contrôles annuels de sécurité sur les équipements électrique et d'incendie. Aucune anomalie n'a été détectée.

Le Conseil Municipal remercie le personnel du SIVS pour la préparation des classes et des locaux affectés à l'école en vue de la rentrée scolaire.

Merci également à David, l'employé communal, pour son investissement.

BARILLOT Céline, PHILOTE Cécile, GERVEAUX Francis

LE CIMETIERE :

Les travaux d'aménagement d'un nouveau point d'eau ont été réalisés.

Remerciements à Jean-Marie FAVARD pour son aide précieuse et gracieuse ainsi que l'entreprise RAPNOUIL pour le prêt de sa mini pelle.

Du gazon a été semé dans le but de ne plus avoir à désherber, une tonte suffira.

LA VOIRIE :

Colmatage des nids de poule par de l'enrobé, afin de maintenir les routes dans un état convenable pour la sécurité de tous.

Merci à l'entreprise LAFAYE d'Antonne pour le don de deux camions d'enrobé.

Comme tous les ans, nous avons fait le choix du fauchage tardif, tant dans un but économique qu'écologique.

LES TRAVAUX :

Logement communal près de l'école Changement de la clôture et modification de l'emplacement du portillon. Suppression des deux cheminées qui ne servaient plus ... juste à abriter les nids de guêpes... et surtout menaçaient de s'écrouler.



Local des Associations Suppression de la cheminée qui s'effritait et risquait de tomber.

Atelier Enduit et crépis des murs de l'atelier, remplacement des planches de rives et du zinc sur la toiture. Merci à Thierry JEAN pour tout le travail accompli gracieusement.



Mairie Intervention de l'entreprise « Yohann DELAGE » pour quelques travaux : Installation de détecteur de présence dans le coin sanitaire pour l'éclairage, remise en conformité des prises de terre, changement des blocs de sécurité, programmation des convecteurs dans le but de réaliser des économies d'énergie.

Jean-Marie KOCHÉL, Patrick MAZEAU, Marie-Karine PAROISSE

VELOS ÉLECTRIQUES

Les deux vélos électriques viennent de rejoindre le box et après avoir " pédalé dans la choucroute " l'installation électrique a pu être terminée, avant la soirée choucroute du 4 novembre prochain.

Il ne reste plus qu'à vos élus à finaliser la mise en place du système de réservation.

Une réunion publique sera très prochainement organisée afin d'informer les Escoiraises et les Escoirais sur les modalités d'utilisation.

LE RECENSEMENT de la POPULATION



Pour 2024, la campagne officielle de recensement débutera le 18 janvier et se terminera le 17 février. Elle est obligatoire. Maryline DEFILIPPI, nommée AGENT RECENSEUR passera vous rencontrer durant cette période.

Nous vous remercions de lui réserver «votre meilleur accueil»

LA REGLEMENTATION DES FEUX

Les règles relatives à l'usage du feu sont fixées par le règlement départemental pour la prévention de la pollution de l'air et des incendies de forêts adopté par l'arrêté préfectoral du 16 juin 2023.

Le règlement départemental pour la prévention de la pollution de l'air et des incendies de forêts fixe un **principe d'interdiction totale de brûlage des déchets verts sur l'ensemble du département**. Les filières de valorisation des déchets verts doivent être privilégiées (broyage, paillage, compostage, mise en déchetterie). Certains brûlages de végétaux sont toutefois **tolérés en l'absence de solutions alternatives**. **Les dérogations listées ci-dessous ne concernent que les particuliers** : aucune dérogation ne peut être accordée aux collectivités ou aux professionnels (entreprises d'espaces verts et paysagistes notamment).

Brûlages des déchets verts issus de la mise en œuvre des obligations légales de débroussaillage

En l'absence de solution alternative, les brûlages sont **tolérés en période de risque faible (du 1er octobre au dernier jour du mois de février)**. Les conditions suivantes doivent être respectées :

- le brûlage doit être déclaré en mairie par écrit et au minimum cinq jours avant la date prévue
- le brûlage doit être réalisé par le propriétaire ou un ayant-droit dûment mandaté
- le brûlage doit être réalisé entre 10h00 et 16h00
- les brûlages en tas ou cordons ne peuvent être réalisés qu'après établissement d'une place à feu dégagée de toute végétation et accessible à un véhicule incendie - le brûlage ne doit pas être effectué s'il existe des risques de propagation du feu et notamment si la force du vent est supérieure à 5 m/s ou 20 km/h
- le personnel et les moyens nécessaires à enrayer tout incendie échappant au contrôle doivent être présents sur place pendant toute la durée du brûlage et jusqu'à l'extinction complète.

<https://www.dordogne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Agriculture-forets-et-developpement-des-territoires/Forets-et-bois/Risque-incendie/La-reglementation-des-usages-du-feu>

LA CUISINE DES ESCOIRAIS

L'AXOA DE VEAU DE DAMIEN LACHAUD



**1.5 Kg de sauté de veau,
1 poivron rouge,
1 poivron jaune,
2 oignons,
1 Kubor,
Piment d'espelette,
2 gousses d'ail,
200 g de jambon de bayonne, coupé
épais,
80 g de chorizo, coupé en dés,
40 cl de dés de tomates en conserve,
Pommes de terre.**

Couper en cube le veau,

Emincer les poivrons, l'oignon et hacher menu l'ail,

Faire cuire la viande cinq minutes en remuant avec de l'huile d'olive, saler et poivrer,

Réserver,

Faire revenir les poivrons, les oignons et l'ail dans l'huile d'olive,

Ajouter le jambon et le chorizo et laisser cuire à feu doux deux à trois minutes,

Rajouter la viande et les pommes de terre coupées en gros dés,

Ajouter les dés de tomates et le bouillon Kubor afin de recouvrir le tout,

Saupoudrer de deux belles pointes de couteau de piment d'Espelette,

Laisser mijoter environ deux heures à couvert,

Faire réduire à découvert environ une demi-heure selon le jus désiré,

Bien sûr ce plat peu mijoter plus longtemps, cela ne sera que meilleur,



RETROSPECTIVE

Retour sur les moments forts

04 juillet : Concert BIRDY BLUES BAND



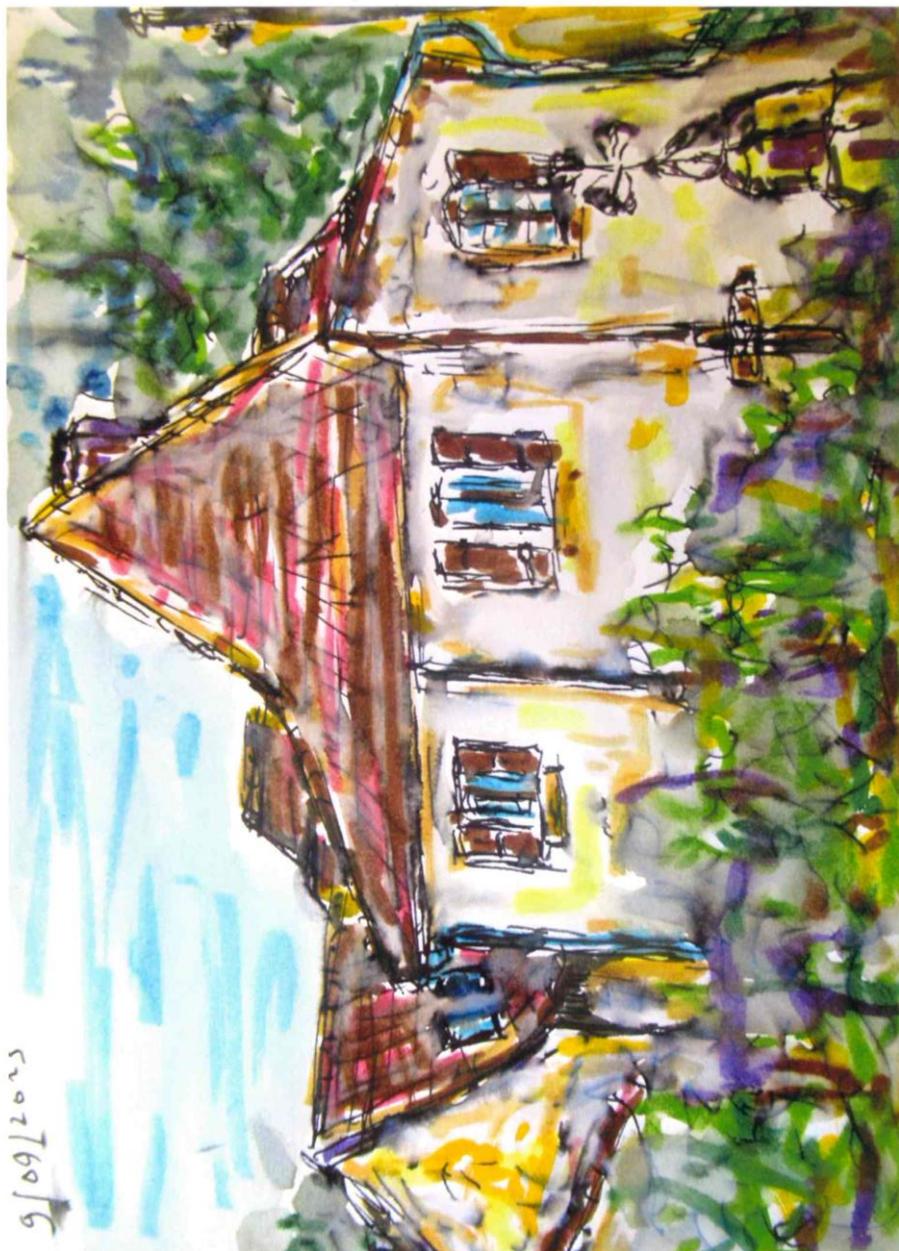
M. POUMERIE Christian

29 juillet : Cloture du MNOP au château d'ESCOIRE



Nirek MOKAR

09 septembre : la Palette Escoiraise, événement culturel aux côtés de Jean Claude ALLARD.





Moi le petit enfant du village, barbu et rondouillard, humble créateur de « la Palette Escoiraise » avec le soutien de mon ami Joël.

Cette manifestation culturelle c'est une fierté pour mon village, le Nôtre !

Ce jour de la 2ème édition picturale, c'est dans le hall de la salle des fêtes, où entre mes instants d'accueil, d'enregistrement, et d'attention ...

J'ai éprouvé le besoin de « croquer », cette pochade « la maison d'en face » de mon poste d'observation et de mon côté droit,

épaulé par la maison de ma grand-mère Hélène ...

Je vous offre cette pochade en signe d'Amitié et au plaisir de vous revoir nombreux pour la 3ème édition de la « Palette Escoiraise ».

Avec toute mon affection,
Jean Claude ALLARD



CONCOURS DE PEINTURE
LA PALETTE ESCOIRAISE
2ème EDITION Samedi 9 septembre 2023



LES PEINTRES dans les rues et ruelles du VILLAGE D'ESCOIRE
Organisé par la Municipalité d'Escoire
Et Jean-Claude ALLARD enfant du pays.

Escoire, petit Village pittoresque avec son bourg, ses vieux toits, sa biodiversité préservée, son château de la deuxième moitié du XVIII^e. Au cœur du village la Chapelle Saint-Joseph du XVIII^e siècle, son clocheton-mur et sa litre funéraire extérieure. Le village s'étend sur 394 hectares, bâti sur un coteau calcaire et boisé dominant la vallée argileuse et limoneuse de l'Isle. Situé à 123 mètres d'altitude, les rivières Auvézère et Isle délimitent la commune.

CONCOURS ouvert aux amateurs et confirmés
Accueil des peintres dès 8H30, repas offert aux participants
Exposition des œuvres à 17H30 (Maison des Associations).



INSCRIPTION GRATUITE à la MAIRIE : 05.53.06.00.24
Renseignements techniques : Jean-Claude ALLARD 06.32.95.31.05



09 septembre : Soirée moules frites



Organisée par le Comité
des fêtes

23 et 24 septembre : deuxième Salon du Polar au château d'Escoire



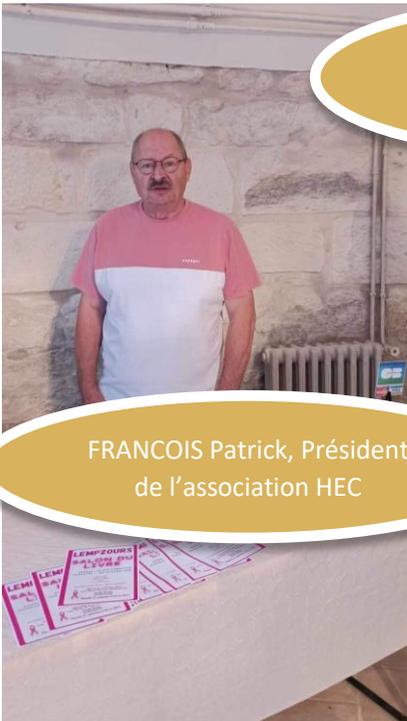
Organisée par
l'association HEC et la
municipalité



GIRARD Catherine,
Marraine



FRANCOIS Patrick, Président
de l'association HEC



A LA RENCONTRE DES ESCOIRAIS ET ESCOIRAISES



Nous vous présentons Hugo CALVET, nouvel habitant sur la commune depuis le 1er septembre, avec sa compagne Mandy, Escoiraise depuis sa naissance.

Originaire de NEGRONDES, Hugo a très vite aimé notre jolie commune, et il fait d'ailleurs partie du comité des fêtes depuis deux ans.

Hugo est passionné d'aquariophilie, il adore les poissons, il a même des poissons pandas.

C'est aussi un passionné de basket, il fait partie du club d'Eyzerac depuis 10 ans.

Diplômé d'un BTS architecture en métal : conception et réalisation. Il a découvert une nouvelle passion durant un stage, la soudure, et a décidé de poursuivre sa formation dans cette branche, ce qui lui a permis de décrocher la médaille d'argent au niveau départemental d'un des meilleurs apprentis de France spécialité soudure, avec la construction d'un hydravion.

Aujourd'hui, Hugo est à son tour formateur en soudure, au CFAI de Coulounieix Chamiers.

Nous lui souhaitons la bienvenue sur Escoire.



L'AGENDA ESCOIRAIS

NOVEMBRE	4 : soirée choucroute organisée par le Comité des Fêtes
DECEMBRE	17 : le Noël des Enfants d'Escoire Pour les enfants de 0 à 10 ans Pour les nouveaux habitants, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'assistante du Père Noël au 06.23.19.85.32

Toute l'équipe municipale souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants

COUPON REPONSE A DEPOSER A LA MAIRIE

Je souhaite préserver l'environnement, je désire recevoir les prochains bulletins et flashs infos par mail

Nom

Prénom

Adresse postale

Adresse mail



NICOLAS MICHEL 3^{ème} finaliste de la palette ESCOIRAISE